

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Extrait du registre
des délibérations de la commune
de PONT-SAINT-MARIE
séance du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, Maire, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, M. Bruno HAILLOT, adjoints
M. Christian COSTE, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Danielle ROUSSARD, Mme Janine PINKOWICZ, Mme Martine HENRIOT-JEHEL,
Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, M. Mircéa CARUNTA-FOUCARD, Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Sylvie FERRIOT, M. Gérald MANCE,
Mme Carole SEREND, M. Mamadou DIALLO, M. Vincent VOILLEQUIN, M. Cyril CORNU, M. Julien SALLIC, Mme Marjorie PREVOT, M.
Didier FREVILLE, Mme Alexandra PEUCH, conseillers municipaux

Absent(e) et représenté(e) : M. Laurent SINDRES-DUBOIS représenté par M. Denis DEFER, Mme Véronique HEUILLARD représentée
par M. Bruno HAILLOT, M. Joël COFFINET représenté par Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Nicole BARBERY représentée par Mme
Janine PINKOWICZ, M. Philippe JOURNIAC représenté par M. Pascal LANDREAT, Mme Sandrine MIDAVAINES représentée par M.
Mamadou DIALLO, Mme Séverine STAB représentée par M. Vincent VOILLEQUIN

Secrétaire de Séance : M. Mamadou DIALLO

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Votants : 29
N° délibération : 2026-04-12

Date de la convocation : 31-03-2026
Date d'affichage de la convocation : 31-03-2026
Acte rendu exécutoire : 09-04-2026

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT

Rapporteur : Pascal LANDREAT

Exposé des motifs,

Compte tenu de l'installation d'un nouveau conseil municipal en date du 28 mars 2026, la société SPL-XDEMAT demande à chaque actionnaire de désigner, suite aux élections municipales, un élu comme délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale de la société. Ce représentant sera également le représentant de la collectivité au sein de l'Assemblée spéciale.

M. le Maire propose :
- Denis DEFER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **DE DESIGNER** Denis DEFER comme représentant de la collectivité au sein de l'Assemblée générale de la société SPL-XDEMAT. Il sera également le représentant de la collectivité à l'Assemblée spéciale.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout acte administratif et financier en application de la présente délibération.



Le Maire,

Pascal LANDREAT